

Comité de quartier 1 du 14/10/2023

En préambule

- Une personne se présente dans le quartier à domicile pour « aider » les habitants, notamment sur le numérique. Attention, la mairie n'envoie pas de personne à domicile pour aider
- À la mairie, il y a un nouveau logiciel, à chaque fois que vous irez à la mairie, il y aura une traçabilité de votre demande

Le dispositif du comité de quartier

Un cadre d'échange respectueux en respectant la charte de fonctionnement (pas de considérations politiques, la laïcité, dans le sens de l'intérêt général (pas de sujet personnel) ...

Rappel : le comité de quartier n'a pas vocation à gérer par exemple les problèmes de voisinage. Ce n'est ni la police municipale ni la gendarmerie.

Retour sur le repas du quartier

Bonne organisation, repas positif, bon partage, Félicitations au groupe de travail, aux gens présents... Manquent peut-être quelques personnes compte au vu de la masse de travail à fournir.

Les gens sont vraiment contents dans l'ensemble.

Et plus que le repas car les gens sont restés tard, animation musicale, barbecue...A renouveler

Projets pour l'année

- Les lavoirs : question de la responsabilité, convention entre le comité de quartier et la mairie pour ce domaine.
- Ramassage de déchets en faisant une promenade. Deux comités de quartier ont fait un ramassage en commun l'an

dernier. Voir pour fixer une date commune et faire une animation conjointe.

- Repas de quartier – groupe projet – Voir nom pour la création d'un groupe
- Char de carnaval : 9 mars, thème jeux olympiques. Voir nom pour la création d'un groupe
-

Retour de Patrick Lefrancois sur les questions posées

- **Travaux de la route du côté du Truch / Reignac**

Le chemin de Reignac. Un camion s'est renversé dans le fossé, a abîmé un bout de chaussée, donc les véhicules ne peuvent plus se croiser. On a donc fait une route à sens unique. Ce n'est pas la panacée. Une étude donne 350 000 euros de frais pour la remise en état. Il y a une recherche de la responsabilité

Pour refaire la chaussée il faut refondre le bord de rive et acheter 2 ou 3 mètres aux propriétaires

Réunion avec la commission la semaine prochaine. Réflexion sur des feux alternants ?

Les camions sont interdits sur cette route (+7.5 tonnes) suite à un arrêté pris. ...Mais il y en a qui passent encore.....appel au patron en 1^{er} et en 2eme, plainte auprès de la police municipale qui fait remonter à la gendarmerie. Désormais, l'arrêté pris permet des contrôles.

Desserte locale autorisée.

Les écluses vont être inversées...pour l'écluse du bas-côté Montussan, okey

Pour celui du haut c'est plus dangereux car manque de visibilité – Quid des vélos...laisser une bande pour éviter l'ilot.

- **Rénovation des tranchées consécutives aux travaux dont Cajus**

Tranchés bouchées ...ont été réparés mais par contre le goudron est abîmé. Si béton sur les trottoirs, ça va poser un problème de ruissellement – regard sans fond, crée des bouchons.

De plus avec le collègue, les voitures montent sur les trottoirs et abîment.

Une commission va être créée avec un panel de citoyens afin d'identifier les besoins en travaux pour la commune. Les demandes seront ensuite priorisées par la commission pour 220 000 euros par an.

- **Entretien ilot de Cajus : fait**
- **Sécurisation des routes pour aller à la gare par exemple / problème sur beaucoup de quartiers.**

Sur la commune il y a plein de situations semblables, il va falloir prioriser. Dans le cadre du nouveau PLU il y a une OAP qui vise à réguler ces sujets des mobilités douces.

2023 : lieux avec des zones prioritaires pour les piétons et 20km/h. sur la zone 20 (rue du stade, rue St- Aignan, arrivée de Max Linder,...)

Ensuite est prévue une zone a 30 avec route partagée...une route voiture et chaque côté pour vélo.

- **Voir pour le lotissement Domofrance / retrouver les engagements qui avaient été pris**

Les lotissements Domofrance ne sont pas rétrocédés à la mairie donc l'entretien est à leur charge

- **Rondpoint de Terrefort en chicane : ce serait bien qu'il soit aménagé**

Pas de budget

- **A l'interception des routes de Conges – Sablons : 3 stop ?**

- **Sécurité concernant la protection des enfants qui attendent le bus.** Est-il possible de faire un arrêt de bus nous même ? Quelles sont les conditions ? La question sera posée.

- **Les lavoirs pour envisager** une action de rénovation...le seul lavoir qui est municipal est le lavoir chemin du Roy. Il est nécessaire d'avoir l'accord des voisins et surtout réfléchir à une **convention pour couvrir** les personnes qui viendront aider
La mairie ne pourra pas financer des travaux...Se pose également la question des équipements de protection.
Le lavoir du Martin est-il municipal ? La question sera posée.

- **Miroir chemin de mage**

- **Jour de réunion et question diverses**
Toujours le samedi pour l'instant

Décisions prises

- **Prochaine réunion samedi 25 novembre 2023 10h30 qui se clôturera par un pique-nique partagé.**

-